

2.1.4 Travail du sol

2.1.4.1 par labour en plein

Le labour, aussi régulier que possible, doit être suffisamment profond (30 cm), adapté à la structure du sol et aux types de plants à installer .

Dans les sols argileux, il est impératif de travailler un sol ressuyé de façon à minimiser l'émergence d'une semelle de labour, ultérieurement difficilement prospectable par les racines des arbres.



*Travail du sol par disquage
DRAAF Auvergne*



Sol gratté puis érodé- DRAAF Limousin

Le travail du sol doit être exécuté suffisamment tôt pour que le terrain soit rassis et qu'il n'y ait plus de mottes au moment de la plantation sans que le délai avant cette dernière permette la repousse de la végétation concurrente.

En zone méditerranéenne, le travail du sol doit être réalisé avant les pluies d'automne, afin de se prémunir de tout risque d'érosion.

2.1.4.2 par sous-solage sur la ligne de plantation

Pour les opérations de sous-solage avant une plantation de printemps, il est recommandé de réaliser ce travail avant l'hiver de manière à ce que, d'une



Sous-solage - DRAAF Auvergne

part la raie de sous-solage se referme, et d'autre part que les éventuelles poches d'air créées lors du passage de la dent sous-soleuse disparaissent sous l'effet du froid et des pluies hivernales.

Pour un sol à texture lourde (argileuse), il est essentiel que le sous-solage soit réalisé sur sol sec, afin de contribuer à fracturer le plus possible les horizons.

S'il y a lieu, les sous-couches doivent être suffisamment éclatées. Le sous-soulage doit s'effectuer à une vitesse assurant une bonne pénétration de la dent du riper (dans les terrains dits «en plaquette», il est souhaitable d'effectuer un aller-retour afin d'assurer une fissuration suffisante de la sous-couche).

2.1.4.3 par crochetage en plein pour favoriser l'installation de la régénération naturelle

Le crochetage du sol avant semis naturels doit s'effectuer peu avant ou pendant la fructification.

ATTENTION !

L'utilisation de certains outils : cultivateurs à dents (chisel...), pulvérisateur à disques (cover crop...) peut favoriser l'apparition d'une végétation concurrente (graminées, ronces...). Il faut anticiper et maîtriser ce risque par l'emploi des outils et des techniques bien appropriées.



Sol gratté puis érodé- DRAAF Limousin

2.1.4.4 en localisé

Sur les sols forestiers fragiles, il sera préférable de laisser les souches, de procéder à un rangement soigné des branches et des rémanents et de privilégier une préparation du sol par potet manuel ou mécanique ou par bandes. La confection de potets à la pelle mécanique, propice à une mise en terre des plants plus aisée dans un sol ameubli, doit s'effectuer également sur sol ressuyé. En effet, si la réalisation a lieu alors que le sol à texture argileuse et/ou limoneuse est humide, le godet risque de lisser les bords du potet, qui constitueront alors une véritable barrière à la prospection latérale des racines. De même, le potet ne doit pas prendre la forme d'une cuvette prononcée, dans laquelle l'eau pourrait s'accumuler et conduire à un engorgement du potet, préjudiciable à la reprise et au développement des plants.

Dans la majorité des cas, il, est préférable de conserver une légère cuvette pour récupérer l'eau de pluie, en prévision des périodes sèches. A l'exception des sols humides, où le potet a tendance à se remplir d'eau, un monticule est à éviter, car le planteur aura tendance à planter vers le haut, ce qui expose davantage l'arbre à des aléas tels que sécheresses et gels.



*Potet travaillé ouvert manuel
(rare) - DRAAF Limousin*



Potet travaillé à la mini pelle - DRAAF Limousin

Astuce : la présence d'engins (pelle) au moment de la préparation du sol est l'occasion de confectionner les jauges qui accueilleront les plants à racines nues au moment de la plantation ; elles devront être correctement réparties sur le terrain et seront accessibles aux camions de livraison ou aux véhicules 4X4.

ATTENTION !

Le passage répété, hors cloisonnement, à des périodes inappropriées, d'engins lourds, non équipés de dispositifs spéciaux limitant le tassement des sols, est susceptible d'entraîner une dégradation préjudiciable à la réussite de la plantation et à l'avenir du peuplement établi.

En effet un sol tassé présentera une réduction générale de sa porosité, induisant des phénomènes d'engorgement, attestés par un développement spectaculaire des joncs, et une asphyxie des systèmes racinaires des plants.

D'une manière générale, les sols les plus sensibles au tassement sont les suivants :

- les sols tourbeux ou à engorgement permanent (qui ne devraient pas, d'ailleurs, être reboisés !) ;
- les sols à texture argileuse, limoneuse ou sablo-limoneuse, présentant un engorgement temporaire (trace d'hydromorphie dans les premiers 50 cm).

Pour ce dernier type de sol, il conviendra d'attendre une période sèche ou une période de fort gel pour procéder au passage d'engins lourds. Par ailleurs la mise en place de rémanents sur le parcours des engins est également susceptible de diminuer leur impact sur le tassement du sol.



Travail du sol avec un engin « léger » - DRAAF Limousin

2.1.5 Assainissement des sols

L'assainissement des zones hydromorphes s'effectuera par des fossés correctement calibrés ou par drains. Dans tous les cas, il y aura un strict respect de la loi sur l'eau.

RAPPEL

Le drainage des zones humides, des lagunes ou des tourbières est proscrit !

2.1.6 Brûlage des rémanents

Cette technique doit rester exceptionnelle et conforme à l'arrêté fixant les conditions d'usage du feu en forêt par département.

Il y aura donc intérêt à prescrire une récupération des rémanents pour la filière énergie par exemple.